

Montréal, le 31 janvier 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'adoption de normes de fiabilité
Dossier de la Régie : R-4025-2017**

Maître Tremblay,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements no 2 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet au Coordonnateur dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Par ailleurs, dans sa correspondance du 19 janvier dernier, la Régie demandait au Coordonnateur de clarifier sa demande d'adoption relative à la norme INT-009-3.1 et à ce jour, elle n'a encore rien reçu.

Vous nous obligeriez en nous transmettant les réponses à ces demandes **au plus tard le 5 février 2018 à 12 h.**

Veillez agréer, Maître Tremblay, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml

p.j.